

Réunion du 2 septembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Frédéric BIERRY

N° CP/2013/641 - Prévention et dépistage - 4124
Subventions de fonctionnement dans le domaine de la
prévention médico-sociale et des cancers

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve les dispositions du rapport relatives au versement à diverses associations du solde des subventions allouées en 2013, d'un montant total de 244 325,50 €, conformément aux tableaux annexés.

Elle décide en outre d'attribuer à l'Association "Médecins du monde" (délégation régionale Alsace) des subventions d'un montant total de 17 952 €, conformément à ces mêmes tableaux.

Elle approuve par ailleurs les avenants aux conventions d'objectifs et de moyens conclues pour l'année 2013 entre le Département et respectivement l'Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace (ADECA Alsace), l'Association "Eve" pour le dépistage des cancers du col de l'utérus, l'Association pour le dépistage des maladies du sein en Alsace (ADEMAS Alsace) et l'Association "Ithaque", avenants ayant pour objet de modifier l'article 3 des conventions.

Elle autorise enfin son président à signer ces quatre avenants.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130902-80084-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 12/09/13